



Groupe National Information et Éducation Sexuelle

COMMUNIQUE DE PRESSE :

Une polémique d'un autre temps

Qui niera aujourd'hui que la science développe le regard critique et a des enjeux qui doivent conduire chacun à agir en citoyen responsable?

Qui niera que la sexualité ne se limite pas à la biologie et à l'anatomie mais qu'elle est liée à des dimensions psycho-affectives, familiales, sociales, culturelles et éthiques?

Qui niera que l'orientation sexuelle, c'est à dire le désir qui porte une personne, quel que soit son sexe, vers une autre personne, relève de la sphère privée?

Ce sont pourtant les objectifs des programmes de SVT des 1ère L et ES qui prêtent actuellement à polémique. Loin d'être dans le refus du biologique, puisqu'ils s'inscrivent dans le programme même de sciences y compris avec un développement précis sur la génétique et l'embryogénèse, les textes officiels invitent l'élève à élargir son champ de réflexion sur les représentations sociales de la sexualité. Cette perspective ne peut qu'être louée. Elle ouvre la possibilité d'un dialogue avec l'enseignant, mais aussi toute la communauté éducative, c'est à dire parents, enseignants, professionnels sociaux et de santé, partenaires associatifs agrémentés sur la question de la sexualité. Une parole d'adulte attentif et compétent contribue à aider tout jeune dans la construction de sa personnalité, y compris de sa sexualité.

L'éducation à la sexualité à l'école a pour objectif de favoriser l'estime de soi, la relation à l'autre et la responsabilité individuelle et collective en matière de sexualité. Oui, il y est question, entre autres, d'homosexualité, tout simplement parce que cela fait aussi partie des questions des jeunes. Avoir la possibilité d'en parler est même, pour un jeune directement concerné, une prévention de conduites suicidaires. Hommes? Femmes? C'est le moment d'aborder la question de l'égalité humaine....celle du genre humain! C'est à l'ensemble du questionnement des jeunes sur le champ complexe de la sexualité que l'éducation à la sexualité fait écho à l'école, dans le respect des consciences.

La polémique actuelle a peu de sens au regard de la loi de juillet 2001 et de la circulaire de février 2003 déjà expérimentée dans son application auprès des élèves et qui comportait les mêmes principes. Le GNIES conforte donc cette volonté d'améliorer la mise en oeuvre de l'éducation à la sexualité à l'école et souligne l'intérêt de l'approche transversale.

Le GNIES est composé de l'UNSA Education (Union Nationale des Syndicats Autonomes) ; SE-UNSA (Syndicat des Enseignants) ; SNES-FSU (Syndicat National des Enseignements du Second degré) ; MGEN (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale); FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves); Ligue de l'Enseignement ; MFPP (Mouvement Français du Planning Familial) ; SNASEN (Syndicat National des Assistant/es Sociaux/ales) SNIES (Syndicat National des infirmiers et infirmières Educateurs de Santé) ; APBG (Association des Professeurs de Biologie et de Géologie) ; ANPBSE (Association Nationale des Professeurs de Biotechnologie Santé Environnement) ; CNAFAL (Conseil National des Associations Familiales Laïque); SNMSU (Syndicat national des médecins scolaires et universitaires); LMDE (La Mutuelle des étudiants)

Contact: Corinne VAILLANT, coordinatrice du GNIES
UNSA Education 06 81 50 36 05